



N° 64 – NOVEMBRE 2012

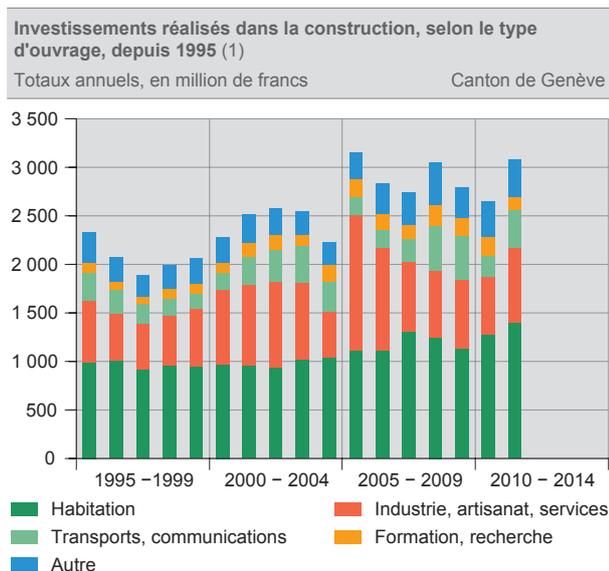
INFORMATIONS STATISTIQUES

DÉPENSES ET INVESTISSEMENTS DANS LA CONSTRUCTION EN 2011 ET PRÉVISIONS POUR 2012

Résultats de l'enquête 2011

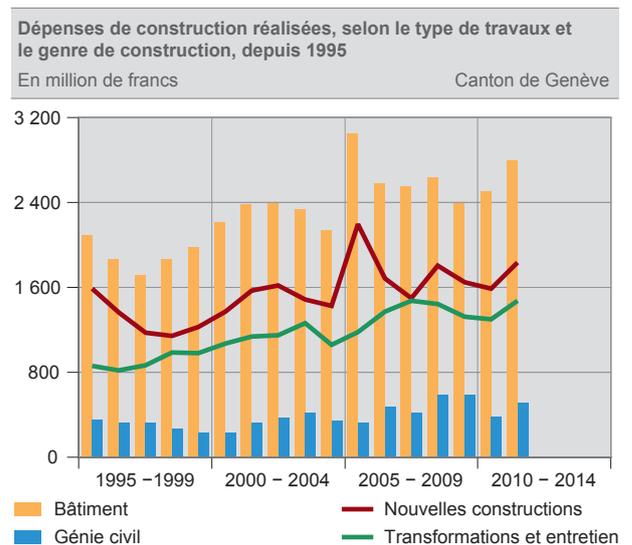
Selon l'enquête annuelle de l'Office fédéral de la statistique (OFS), les dépenses pour les travaux de construction effectués dans le canton de Genève en 2011 progressent de 14,6% en une année et se fixent à 3,310 milliards de francs.

L'essor des dépenses ne devrait pas faiblir puisque les prévisions pour l'année 2012 tablent sur une hausse de 22,0% par rapport aux dépenses qui avaient été prévues pour 2011. Elles devraient atteindre, au total, 4,510 milliards de francs.



(1) Les investissements ne tiennent pas compte des travaux d'entretien des administrations et des entreprises publiques.

Source : OFS - Statistique suisse de la construction



Source : OFS - Statistique suisse de la construction

COMMENTAIRES DÉTAILLÉS

Dépenses de construction dans le canton de Genève

Les dépenses réalisées en 2011 progressent de 14,6 % en une année et se fixent à 3,310 milliards de francs. Ces 3,310 milliards représentent 89,5 % des dépenses qui avaient été prévues lors de l'enquête précédente. L'essor des dépenses ne devrait pas faiblir puisque les prévisions pour l'année 2012 tablent sur une hausse de 22,0 % par rapport aux dépenses qui avaient été prévues en 2011, pour un total qui devrait s'établir à 4,510 milliards de francs.

L'augmentation des dépenses de construction constatée pour l'année 2011 touche tous les types de travaux : les montants dédiés aux *nouvelles constructions* progressent de 15,6 %, tout comme ceux consacrés aux *transformations et aux travaux d'entretien*, qui augmentent de 13,3 %.

Les dépenses de 2011 pour les nouvelles constructions de bâtiments progressent de 9,4 % en un an et se fixent à 1,548 milliard de francs, un niveau élevé par rapport à la moyenne observée ces quinze dernières années. Celles relatives aux transformations et aux travaux d'entretien de bâtiments progressent plus fortement (+ 15,0 %) et atteignent 1,252 milliard de francs, un niveau lui aussi supérieur à la moyenne enregistrée ces quinze dernières années.

Les sommes engagées dans le génie civil s'accroissent de 32,2 % en un an pour atteindre 510 millions de francs. Tant les montants dédiés aux *nouvelles constructions* que ceux attribués aux *transformations et aux travaux d'entretien* augmentent en un an (respectivement, + 66,1 % pour les *nouvelles constructions* et + 4,6 % pour les *transformations et les travaux d'entretien*).

L'ensemble des dépenses s'accroît pour tous les types de *maître d'ouvrage*, mais de manière plus marquée pour le secteur public, porté par les investissements des régies fédérales, qui progressent de 54,4 % en un an.

Investissements selon le type d'ouvrage dans le canton de Genève

Près de la moitié des sommes investies en 2011, soit 1,399 milliard de francs, l'a été dans le secteur de l'*habitation*, qui progresse de 10,0 % en un an. Cette situation est corroborée par le nombre élevé de logements neufs autorisés, en construction et, dans une moindre mesure, construits dénombrés à la fin de l'année 2011. En effet, les constructions neuves concernent 66,8 % des montants investis dans l'habitation.

Les investissements dans les ouvrages destinés à l'*industrie, l'artisanat et les services* atteignent 772 millions de francs, en progression de 30,2 % en un an, et occupent la deuxième place des investissements. Pour ce type d'ouvrage, ce sont des travaux de transformation et de rénovation qui priment (53,7 % des investissements dans ce secteur).

Ce duo de tête est suivi de loin par les investissements dans des ouvrages destinés aux *transports et aux communications* (391 millions) et à la *santé* (145 millions), ce secteur-ci progressant de 6,8 % en une année en raison des nombreux projets faisant état de construction ou de rénovation d'établissements médicaux-sociaux (EMS).

Genève dans l'ensemble de la Suisse

Le canton de Genève occupe le 6^e rang du classement des dépenses de construction en Suisse en 2011. Sa contribution s'élève à 5,6 % des quelque 59 milliards que représentent le total des dépenses enregistrées à l'échelon du pays (+ 4,7 % par rapport à 2010). Genève est devancé par les cantons du Tessin (5,9 %), d'Argovie (6,6%), de Vaud (8,0 %), de Berne (11,1 %) et, relativement loin devant, par le canton de Zurich (18,6 %).

DÉPENSES DE CONSTRUCTION, SELON LE TYPE DE TRAVAUX ET LE GENRE DE CONSTRUCTION RÉALISÉES EN 2011 OU PRÉVUES EN 2012

TOTAUX ANNUELS, EN MILLIONS DE FRANCS

CANTON DE GENÈVE

	Nouvelles constructions		Transformations et travaux d'entretien		Total	
	réalisées en 2011	prévues en 2012	réalisées en 2011	prévues en 2012	réalisées en 2011	prévues en 2012
Bâtiments	1 548	2 353	1 252	1 654	2 799	4 007
Génie civil	288	251	222	253	510	504
Total	1 836	2 604	1 474	1 907	3 310	4 510

Source : OFS - Statistique suisse de la construction

MÉTHODOLOGIE

Une enquête est menée annuellement par l'Office fédéral de la statistique (OFS) pour connaître les travaux de construction, prévus et réalisés, ainsi que les montants correspondant aux dépenses engagées. L'Office cantonal de la statistique (OCSTAT) est chargé de sa réalisation dans le canton de Genève. C'est l'enquête la plus large qui soit menée sur l'activité de construction : elle couvre le secteur privé et le secteur public, saisit aussi bien le bâtiment que le génie civil ou la construction routière et porte sur tous les types de travaux (constructions neuves, travaux de transformation, de rénovation et d'entretien). Elle s'attache à saisir, d'une part, les sommes dépensées pour les travaux exécutés et, d'autre part, les sommes prévues pour l'achèvement de chaque ouvrage, en se fondant sur les estimations fournies par les mandataires ou les propriétaires.

La portée de cette enquête est double :

- conjoncturelle, elle saisit la demande effective et la demande potentielle de construction;
- structurelle, elle fournit des éléments d'analyse sur les activités dans la construction (quels sont les maîtres d'ouvrage ? que construit-on ? quelle part revient aux différentes branches du secteur ? où construit-on ? etc.).

Outre les projets de construction inscrits dans les budgets des collectivités publiques, l'enquête couvre tous les travaux pour lesquels un permis de construire est déposé. A Genève, où la législation concernant la construction est très développée, les travaux d'entretien privés sont inclus dans le champ de l'enquête.

Sont considérées comme dépenses de construction celles qui englobent l'ensemble des travaux préparatoires, les frais relatifs à l'ouvrage proprement dit, toutes les installations fixes destinées à un usage spécifique de l'ouvrage, les aménagements extérieurs ainsi que tous les travaux de raccordement à l'intérieur des limites de la parcelle et tous les frais de construction annexes (les honoraires d'architectes, les installations sanitaires, de climatisation, de chauffage et autres aménagements en rapport avec la construction).

Les investissements englobent la totalité des montants engagés par des mandataires privés ou publics, à l'exclusion des sommes dédiées aux travaux d'entretien des administrations et des entreprises publiques.

COMPLÉMENTS D'INFORMATION

Des compléments d'information dans le domaine de la construction peuvent être consultés à l'adresse Internet suivante :

http://www.ge.ch/statistique/domaines/09/09_04/apercu.asp : Activités et dépenses de construction

Département des finances

Office cantonal de la statistique (OCSTAT) • Case postale 1735 • 1211 Genève 26

Tél. +41 22 388 75 00 • statistique@etat.ge.ch • www.ge.ch/statistique

Responsable de la publication : Dominique Frei

Dans la conduite de ses activités, l'OCSTAT s'est engagé à respecter la Charte de la statistique publique de la Suisse.

© OCSTAT, Genève 2012. Utilisation des résultats autorisée avec mention de la source

INFORMATIONS STATISTIQUES

N° 64 – NOVEMBRE 2012

22.11.2012

